

Sage X3

Sage X3 PJMS

Release Note R1 2026



Table des matières

.....	1
1. RELEASE NOTE PJMS R1 2026	3
1.1 Compatibilité avec la FACTURE ELECTRONIQUE.....	3
2. RELEASE NOTES PJMS ANTERIEURES	3
2.1 RELEASE NOTE PJMS R2 2024.....	3
2.1.1 PlanninG COLLABORATEUR.....	3
2.1.2 Autres sujets.....	3
2.2 RELEASE NOTE PJMS R1 2024	3
2.2.1 EVOLUTION DES WORKFLOWS d'OFFRE.....	3
2.2.2 Autres sujets.....	3
Différentes corrections ont été également apportées.....	3
2.3 RELEASE NOTE PJMS R2 2023	3
2.3.1 Gestion des CONTRATS de Service SUR AFFAIRE.....	3
2.3.2 Autres sujets.....	4
2.4 Release NOTE PJMS R1 2023.....	4
2.4.1 TRAITEMENT REMONTEE TEMPS INTERVENTIONS sur CT SERVICE SUR AFFAIRE	4
2.4.2 Autres sujets.....	5
Différentes corrections et améliorations ont été apportées notamment sur :.....	5
la gestion des offres en devises et tous les cas de conversions.....	5
la maj du CREUSR sur l'offre.....	5
2.5 Cf AUTRES DocumentS Release noteS antERIEURES.....	5

1. RELEASE NOTE PJMS R1 2026

1.1 COMPATIBILITE AVEC LA FACTURE ELECTRONIQUE

- Prise en compte des ajouts de champs obligatoires pour la facture électronique.

2. RELEASE NOTES PJMS ANTERIEURES

2.1 RELEASE NOTE PJMS R2 2024

2.1.1 PLANNING COLLABORATEUR

- Prise en compte complète des schémas hebdomadaires (dont tranches horaires) et variations de capacité de chaque user pour affichage de ses réelles disponibilités

2.1.2 AUTRES SUJETS

- Différentes corrections ont été également apportées comme :
 - la gestion des filtres de type groupe de sociétés et groupes de sites sur les catalogues d'offre
 - la possibilité de rendre l'axe Affaire obligatoire pour une société en contexte PJMS si souhait du client.

2.2 RELEASE NOTE PJMS R1 2024

2.2.1 EVOLUTION DES WORKFLOWS D'OFFRE

- Il est désormais possible de gérer des workflows de signatures d'offres en utilisant des critères de seuils de montant.
- Il est désormais possible de gérer des workflows multi- signataires.

2.2.2 AUTRES SUJETS

Différentes corrections ont été également apportées

2.3 RELEASE NOTE PJMS R2 2023

2.3.1 GESTION DES CONTRATS DE SERVICE SUR AFFAIRE

Ajout de la possibilité de rattacher un modèle de contrat de service ou directement un contrat de service existant sur une ligne d'activité de l'affaire, post processus gestion de l'offre ou sans utilisation du process gestion des offres.

Rappel : jusqu'en R1 2023 incluse, pour pouvoir rattacher un contrat de service à une affaire et à une ligne d'activité, il faut :

- Utiliser le process Offre en indiquant le modèle de contrat sur la tâche/ligne concernées puis lancer la génération offre en affaire
- La ligne d'activité générée dans l'affaire contient le modèle de contrat, zone non saisissable.
- Quand l'affaire et la tâche concernée sont lancées, l'utilisateur peut générer le contrat de service à partir de l'affaire ou via le traitement de génération des contrats en masse. Le n° de contrat généré est stocké sur la ligne d'activité de l'affaire, zone non saisissable.

Ce qui change à partir de la R2 2023 : les zones modèle de contrat et n° contrat de service sont rendues accessibles en saisie, ce qui permet à l'utilisateur :

- Soit de continuer à utiliser le process existant via l'offre tel que décrit précédemment.
- Soit pouvoir saisir un modèle de contrat dans une ligne d'activité de l'affaire sans avoir à passer au préalable par le process Offre, puis générer le contrat de service à partir de l'affaire ou via le traitement de génération des contrats en masse.
- Soit pouvoir également saisir directement un contrat de service actif pour le client concerné dans une ligne d'activité de l'affaire sans avoir à passer au préalable par le process Offre, ni devoir générer le contrat de service à partir de l'affaire.

Attention : Une fois le contrat de service rattaché à l'affaire et à la ligne d'activité, le système autorisera la modification de ce n° contrat tant qu'il n'y aura aucun mouvement sur ce contrat (aucune facture émise, aucune DS générée, aucune Intervention générée, aucune commande de sous-traitance passée, aucun temps de saisi) sinon la modification sera interdite.

2.3.2 AUTRES SUJETS

Différentes corrections et améliorations ont été apportées

2.4 RELEASE NOTE PJMS R1 2023

2.4.1 TRAITEMENT REMONTEE TEMPS INTERVENTIONS SUR CT SERVICE SUR AFFAIRE

Modification du traitement de génération des temps passés interventions sur affaire pour soit générer les temps sur le budget de l'affaire si plusieurs lignes d'activités pour le même contrat de service, soit générer les temps sur la ligne d'activité affaire si une seule ligne d'activité pour le contrat de service.

2.4.2 AUTRES SUJETS

Différentes corrections et améliorations ont été apportées notamment sur :
la gestion des offres en devises et tous les cas de conversions.
la maj du CREUSR sur l'offre

2.5 CF AUTRES DOCUMENTS RELEASE NOTES ANTERIEURES

